



Aux agents autorisés
Membres du conseil d'administration
M. Robert Allard, Ass. des emb. de pommes du Québec

COPIE AMENDÉE

28 septembre 2007

Prix minimum de la pomme (tardive) destinée à la consommation à l'état frais – récolte 2007

Décision du comité de prix du 27 septembre 2007 des pommes destinées à la consommation à l'état frais, dont font partie les représentants de l'Association des emballeurs de pommes du Québec inc., la Fédération des producteurs de pommes du Québec et un représentant des acheteurs de pommes à l'état frais.

Date	Sunrise	Paulared	Lobo	McIntosh	Cortland	Empire	Spartan
À compter du début de l'écoulement	S : 10.00 \$ C : 12.00 \$	S : 10.00 \$ C : 12.00 \$					
À compter du début de l'écoulement			S : 10.00 \$ C : 12.00 \$	S : 10.00 \$ C : 12.00 \$	S : 10.00 \$ C : 12.00 \$	S : 10.00 \$ C : 12.00 \$	S : 10.00 \$ C : 12.00 \$
À compter du 28 sept 07		S : 8.00 \$ C : 10.00 \$	S : 8.00 \$ C : 10.00 \$				
Autres variétés tardives : entre autres : Gala – Honeycrisp ...							
À compter du début de l'écoulement	Prix flottant mais jamais inférieur au prix minimum de la variété McIntosh en sac et en cellule						
Marché de l'exportation							
À compter du 28 sept 07	Rabais de 2 \$ pour les pommes en sac de variétés McIntosh et Cortland réfrigérées de grosseur 2 1/2 " et plus – US Fancy						

C : cellule S : sac

PÉRIODE PROMOTIONNELLE - ANNEXE H - RABAIS DE 2 \$

Il a été convenu d'allouer un rabais de 2 \$ du prix payé au producteur seulement lorsqu'il y a des annonces dans la circulaire des chaînes d'alimentation EN PAGE COUVERTURE OU SUR LA DERNIÈRE PAGE (FRONT OU BACK PAGE) des variétés McIntosh, Empire, Spartan et Cortland EN SAC OU EN CELLULE à compter du 4 octobre 2007 jusqu'au 26 octobre 2007 et ce, pour activer la vente de ces variétés. L'agent autorisé devra compléter une annexe H par variété ciblée en sac et en cellule pour établir le prix moyen de chaque variété (voir exemple joint). Tous les agents autorisés devront conserver les pièces justificatives ainsi que les factures détaillées des transactions effectuées et reliées directement au rabais. Si une autre annexe H est nécessaire, veuillez communiquer avec la Fédération. Ce rabais sera éligible aux frais de mise en marché de 0,25 \$ selon le nouveau Règlement sur la mise en marché d'où l'importance de compléter l'annexe H pour les volumes exportés.

Il a également été convenu que chaque agent autorisé devra soumettre à la Fédération avec son rapport mensuel relatif à la vente des pommes (annexe b), un formulaire intitulé « Annexe H » pour le paiement du prix moyen pour la pomme pour chacune des variétés concernées. Un agent autorisé devra donc payer un prix moyen aux producteurs en tenant compte de la proportion de pommes par variété vendue à prix régulier et en promotion pour la période ciblée.

Les agents autorisés devront conserver les factures correspondant aux ventes réalisées en promotion. Des vérifications seront effectuées pour s'assurer du respect des conditions de cette période promotionnelle avec possibilité d'inspection.

Pommes exportation

Un rabais de 2 \$ sera alloué sur le prix minimum des pommes McIntosh et Cortland en sac de grosseur 2 ½ po et plus pour exportation à compter du 28 septembre 2007.

À noter : Les pommes vendues à l'exportation pour chaque mois par variété soit McIntosh ou Cortland devront être compilées sur l'annexe H de cette variété pour les agents autorisés de catégorie « emballeur » visés par la convention de mise en marché avec l'AEPQ inc. Il faudra tenir compte du nouveau rabais de 2 \$ pour **l'établissement du prix vendant**. Ce rabais sera éligible aux frais de mise en marché de 0,25 \$ selon le nouveau Règlement sur la mise en marché d'où l'importance de compléter l'annexe H pour les volumes exportés. La période promotionnelle et les pommes pour exportation doivent être complétées sur la même annexe H.

Prochain comité de prix : **VENDREDI 26 octobre 2007 – 13 H 15 (par conférence téléphonique)**

Calendrier des dates de mise en marché – récolte 2007



Le 27 septembre 2007, à la suite d'une conférence téléphonique, les membres du comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais **ont décidé de maintenir le statu quo pour le calendrier des dates de mise en marché** dans le but d'avoir un approvisionnement continu de qualité et de respecter la maturité des différentes variétés de pommes du Québec. Les membres du comité des prix demandent aux producteurs, emballeurs et à tous les intervenants de la filière de la pomme de respecter ces dates.

SEPTEMBRE	Jersey Mac Paulared 2	Paulared Lobo 9	Paulared Lobo 16	Paulared Lobo McIntosh 23	Paulared Lobo McIntosh Spartan 30
OCTOBRE	Lobo - Empire McIntosh Cortland Spartan 7	Lobo - Empire McIntosh Cortland Spartan 14	Lobo - Empire McIntosh Cortland Spartan 21	Lobo - Empire McIntosh Cortland Spartan 28	

Tous les agents autorisés qui commercialiseront avant la date de mise en marché à compter de la variété **PAULARED** perdront des points de démerite qui pourraient entraîner la perte de leur autorisation à titre d'agent autorisé. De plus, la Fédération se réserve le droit d'entamer toute procédure juridique nécessaire pour le non respect des dates de mise en marché et contre tous les agents non-autorisés.

Prix minimum de la pomme destinée à la transformation – récolte 2007 – Fab le producteur

Décisions du 8 août 2007 du comité de fixation des prix des pommes destinées à la transformation.

DATE JOUR/MOIS	POMMES À JUS STANDARDS	POMMES À SAUCE	POMMES À JUS OPALESCENT
À compter du début de la récolte	Hâtives 0,0525 \$ la livre ou 2,20 \$ le minot de 42 livres		
À compter du début de la récolte		Hâtives 0,08 \$ la livre ou 3,36 \$ le minot de 42 livres	Hâtives 0,08 \$ la livre ou 3,36 \$ le minot de 42 livres
À compter du début de la pomme tardive	Tardives 0,055 \$ la livre ou 2,31 \$ le minot de 42 livres	Tardives 0,08 \$ la livre ou 3,36 \$ le minot de 42 livres (pour déclassement)	Tardives 0,08 \$ la livre ou 3,36 \$ le minot de 42 livres (pour déclassement)
À compter du début de la pomme tardive		Tardives 0,085 \$ la livre ou 3,57 \$ le minot de 42 livres (pour entreposage)	Tardives 0,085 \$ la livre ou 3,57 \$ le minot de 42 livres (pour entreposage)

Codaphone : 450 679.0530 poste 8671 ou 450 679.4265
Bonne journée !

Daniel Ruel, agr. directeur général

EXEMPLE

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE POMMES DU QUÉBEC

555, Roland-Therrien, Bureau 365, Longueuil (Québec) J4H 4E7 Tél. (450) 679-0530 Fax : (450) 679-5595

ANNEXE H - relevé complémentaire période promotionnelle et exportation

Regroupement régional ou agent autorisé	Adresse		Code postal
Verger Julie dans les pommes inc.	1, rue Julie-Pomme	St-Ciel	U0U 2U2

A) Détermination du prix moyen de la pomme de variété **McIntosh**

IDENTIFICATION			Quantité minot en sac	Quantité minot en cellule
Semaine débutant le	Nom de l'acheteur	Adresse		
2 octobre 07	Super Carnaval	8400, rue De Coubertin, Montréal	200	200
4 octobre 07	Nesbitt Fruits Farms	4051, Wilson Road, Albion, NY, USA	400	n/a
16 octobre 07	Provigo	180, chemin du Tremblay, Boucherville	400	200
18 octobre 07	Mayfield Farms ltd	12434, Dixie Road, Lyndonville NY	250	n/a
23 octobre 07	Metro	8400, de Coubertin, Montréal	625	200
25 octobre 07	Sobeys	1500, Montarville, Boucherville	250	100

Période promotionnelle McIntosh – pour le marché du Québec annonce en circulaire (sac et cellule) et Exportation (sac)

Quantité en promotion	2 125	700
Quantité au prix régulier	3 350	1500

B) Calcul du prix d'achat moyen de la pomme en SAC

	Quantité de minots	Prix du minot	\$
Promotion	2 125	x 8 \$	17 000
Prix régulier	3 350	x 10 \$	33 500
		Achat total	50 500
Total minots	5 475	Divisé par le nombre de minots total	5 475
Prix d'achat moyen payé de la pomme de fantaisie			9,22 \$

C) Calcul du prix d'achat moyen de la pomme en CELLULE

	Quantité de minots	Prix du minot	\$
Promotion	700	x 10 \$	7 000
Prix régulier	1 500	x 12 \$	18 000
		Achat total	25 000
Total minots		Divisé par le nombre de minots total	2 200
Prix d'achat moyen payé de la pomme de fantaisie			11.36 \$

Période du : **4 OCTOBRE 2007**

au : **26 OCTOBRE 2007**

Préparé par : Emmanuelle Latin

Tél. : 450 555 5858

Date : Le 15 NOVEMBRE 2007

N.B : L'établissement du prix moyen doit se faire par période mensuelle